

PLUSIEURS SCÉNARIOS, UN SEUL RETENU

Afin de mener à bien ce processus participatif, plusieurs ateliers ont été organisés pour connaître les rêves et les besoins des habitantes et habitants impliqués dans la réflexion de l'aménagement du futur parc. Divers dessins du parc ont été proposés aux participantes et participants afin qu'elles et ils réagissent aux propositions. Le panel a ensuite redessiné individuellement le parc qu'ils et elles aimeraient voir apparaître.

Lors du dernier atelier, un nouveau scénario leur a été présenté, tenant compte de l'ensemble des remarques et attentes. Le panel a signé, à la fin, le document correspondant aux souhaits émis.



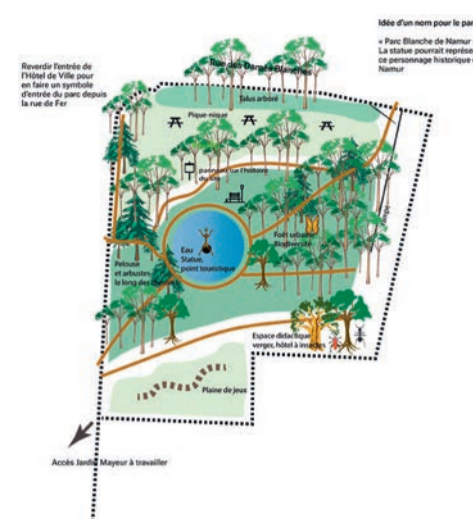
LES ENFANTS ACTEURS DE LEUR TERRITOIRE

Les enfants des deux écoles jouxtant la zone de projet ont accepté de participer au devenir de leur territoire, et de dessiner le parc qu'ils et elles souhaiteraient fréquenter demain sur le chemin de l'école. Au total près de 60 dessins ont mis en avant les envies des enfants. De nombreux jeux types toboggans, balançoires, trampoline, terrains de foot, mur d'escalade, damier d'échec, labyrinthes végétaux, skate-parc, et des cheminements ont été proposés ; mais également de la nature et du végétal, comme des arbres, de la pelouse étendue et fleurie, ainsi que la présence de l'eau souvent représentée.

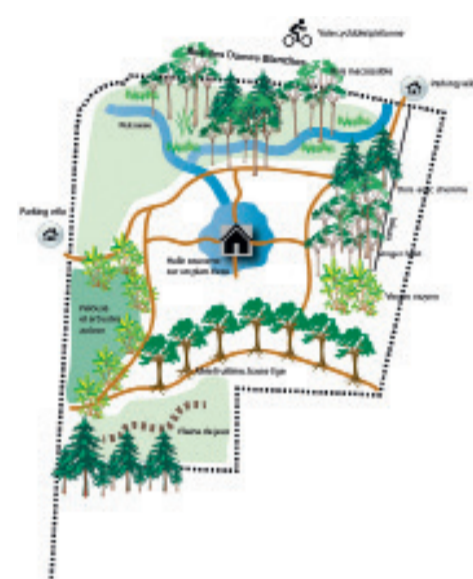
LES ATTENTES CITOYENNES : UN LIEU DE NATURE

Les idées exprimées ont révélé une forte attente en matière d'espace de nature et de détente. La première fonction d'un parc doit être, selon le panel citoyen, celle du repos, de l'apaisement et non celle du loisir sportif ou multi-fonctionnel. La présence du végétal arboré a été un point important et souligné plusieurs fois, tant pour l'apport d'ombre qu'il présente durant l'été, que pour l'ambiance paysagère qu'il génère en cœur de ville. La notion de vergers urbains, de potagers partagés ou à valeur pédagogique sont des idées qui ont été émises par toutes et tous. Par ailleurs, le parc se veut inclusif et accessible.

Les citoyennes et citoyens ont dessiné des équipements intégrés et d'ordre récréatifs : une fontaine à eau (potable) ; un miroir d'eau pour que les enfants jouent et se rafraîchissent en cas de forte chaleur ; des toilettes publiques ; un espace de jeux pour les enfants, des équipements sportifs légers... La mobilité douce a également été abordée : le souhait de pouvoir accéder au parc en vélo et de les stationner dans un local dédié a été une idée avancée.



Les plans dessinés par les habitant-e-s, repris par le bureau d'étude.



Pour aller plus loin : www.namur.be



Un panel objectif, paritaire et inclusif pour suivre la démarche et la co-construire

Au total, 36 citoyennes et citoyens ont été choisis à partir du découpage suivant :

- 6 pensionnées et pensionnés ;
- 2 personnes à mobilité réduite ;
- 20 habitantes et habitants de Namur, dont des parents d'élèves et des personnes toutes activités confondues ;
- 2 commerçantes et commerçants ;
- 2 représentantes et représentants d'associations locales.

Toutes les catégories socio-professionnelles ont été représentées. Les participantes et participants avaient pour certains moins de 20 ans et d'autres plus de 80 ans, avec une part plus importante des 30 à 50 ans.

ÉQUIPE DE CONCEPTION

Assistant à la maîtrise d'ouvrage de la Ville de Namur

Programmation

Concertation
Anne-Solange Muis

Paysagiste



ALPHAVILLE



PARC URBAIN RUE DES DAMES BLANCHES

UN POUMON VERT EN VILLE

DANS UNE DYNAMIQUE DE CO-CONSTRUCTION



Dans le cadre de la programmation d'un futur parc rue des Dames Blanches, dans le centre de Namur, la Ville a souhaité que les habitantes et habitants soient impliqués activement dans la réflexion, et qu'ils dessinent avec les bureaux d'études missionnés, les éléments fondamentaux du futur espace public.

La Ville de Namur s'est donnée pour ambition de réaliser un parc à haute valeur ajoutée pour la biodiversité, et ce afin d'encourager l'écologie urbaine et de lutter contre les effets du changement climatique.

Afin de mener à bien la concertation, la Ville a désiré constituer un échantillon de citoyennes et citoyens volontaires sollicités par courrier auprès de 1 500 « voisins » du futur parc ; et d'une pré-inscription en ligne sur le site de la Ville. Au total, 36 personnes ont témoigné leur désir de participer aux ateliers de concertation organisés.

La concertation s'est déroulée tout au long de l'étude afin d'aiguiller au mieux les choix techniques à partir des attentes citoyennes. Trois ateliers, un en octobre 2019, l'autre en novembre, et un dernier en février 2020 ont permis d'avancer sur le dessin du futur parc jusqu'à l'obtention d'un schéma faisant consensus.

LE MOT DES ÉLUES

La Ville de Namur débutera, d'ici peu, la création d'un parc urbain de 7.000 m² sur le site dit « de l'Espena ». Véritable lieu d'accueil pour la biodiversité en cœur de ville, il sera aussi un lieu de détente.

Pour laisser place aux rêves et aux besoins des Namuroises et Namurois, un processus participatif de co-conception avec un panel citoyen et des enfants a lui aussi été engagé. Notre volonté était d'impliquer véritablement les forces vives du quartier dans les réflexions relatives aux aménagements du parc pour prendre en compte les souhaits de chacune et chacun.

Charlotte Mouget, Échevine de la Transition écologique
Patricia Grandchamps, Échevine de la Participation

Les jeunes et les enfants ont également été sollicités à travers un atelier créatif orchestré par des enseignant-e-s volontaires de deux écoles primaires proches du site : l'Institut Saint-Louis et l'école communale de la Court'Échelle.

LE PARC DES DAMES BLANCHES DEMAIN ?

Le projet consiste en la création d'un nouveau parc sur le site « Espena » situé rue des Dames Blanches à Namur. La nature est l'élément fédérateur du projet et permet la création d'un espace convivial, polyvalent, sécurisé à destination de l'ensemble des citoyennes et des citoyens.

Le parc des Dames Blanches a pour objectif d'offrir un espace vert de qualité et de détente, proposant une véritable bouffée d'oxygène au cœur de Namur. Situé à proximité du centre et de la Gare, il est le point de rencontre entre des lieux d'une importante fréquentation et constituera un nouveau quartier à l'identité forte au sein de la Ville de Namur.

Un processus participatif a été mené avec les habitantes et les habitants pour concevoir le plan d'aménagement du parc.

Une remodelisation profonde du site a été prévue afin de créer un véritable parc urbain. Une entrée spectaculaire (1), une promenade-belvédère (2), des vallonements, des plans inclinés, des espaces libres avec la présence d'eau (4) (7), des coins ombragés pour l'été (3) (6) et abrités de la pluie (2) ou encore une plaine de jeux pour les plus petits (5) sont imaginés sur le site. Le parc reste un lieu « agile » : la plupart des espaces dessinés ne sont pas spécialement dédiés à un seul usage. Les vallonements créent un paysage de dunes vertes sur lesquelles grands et petits peuvent jouer, se cacher ou se reposer, tout comme un espace de nature ouvert et apaisé. Le parc, véritable havre de paix à proximité de la vie tumultueuse d'un centre urbain, permet à la fois de relier l'hyper centre et de se promener, se détendre, faire du sport, jouer...



1 L'entrée principale du parc est une invitation à la promenade, à la découverte, elle est signalée depuis la rue par l'aménagement d'un grand parvis.

Le parc sera doté d'une trame de chemins afin de profiter des différentes ambiances paysagères. Le promeneur pourra tantôt emprunter un chemin rectiligne afin de rejoindre rapidement ses extrémités, tantôt emprunter un chemin sinueux sur une passerelle traversant la plaine de jeux.



2 Le parc sera équipé d'un kiosque pour s'abriter de la pluie ou du soleil l'été. Il sera l'occasion de rencontres, d'éventuels petits événements et d'une vue globale ouvrant sur une zone de nature en ville.

Le parc sera fermé la nuit afin d'assurer la sécurité des usagères et des usagers. Les cheminements seront éclairés à partir de mâts de faible hauteur et équipés de lampes peu énergivores (leds).



3 Dès le départ l'objectif de l'aménagement du parc a été de créer des liaisons douces. Le site est rendu « piétonnalisable » et une attention toute particulière est imaginée afin de rendre le site accessible au PMR. Seul l'accès pompier est conservé jusqu'à l'entrée de l'école primaire.

Une grande allée plantée accompagnera les enfants à l'entrée de l'école primaire. L'itinéraire sera constitué d'arbres feuillus apportant une ombre légère en été.



4 Depuis toujours, l'eau a occupé une place centrale dans les parcs et jardins. L'eau a pris au cours des siècles une place primordiale dans l'urbanisation des pays européens. Le parc des « Dames Blanches » met en œuvre des aménagements durables combinant notamment l'eau comme ressource, lieu de vie et de plaisir. Elle sera déclinée sous différentes apparences : zone humide, fontaine à boire, jets d'eau. Elle constituera également un milieu de vie (zone humide).



5 Une plaine de jeux sera conçue à proximité de l'Institut Saint-Louis, afin que les enfants des écoles puissent en profiter directement. Le mobilier robuste et durable sera intégré au paysage environnant. Une attention toute particulière sera apportée à la fluidité, à l'accessibilité et à l'articulation entre les éléments existants : entrées des écoles, Jardin du Maïeur, Hôtel de Ville, venelles, rues... et parc.



6 Le chemin des écolières et écoliers est refermé par une tonnelle sur laquelle grimpent des rosiers, des glycines, des chèvrefeuilles. La végétation apporte la vie et rythme le paysage par la magie des couleurs et des parfums qui s'expriment tout au long de l'année. Les plantations prévues sont adaptées aux conditions locales, aux changements climatiques, et favorisent la biodiversité.



7 Le site en reconversion a pour caractéristique une gestion maîtrisée de l'eau afin d'éviter le gaspillage. Elle devient une source de fraîcheur lors des étés de fortes canicules (fontaine à boire, jets d'eau).